

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du lundi 25 juin 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/06/25-1/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20180625-lmc100000017418-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 26/06/2018

Réception Préfet : 26/06/2018

Publication RAAD : 26/06/2018

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : SEPTIERS Patrick

OBJET : Fonds d'aide exceptionnelle "Seine-et-Marne Entr'aide".

Le Département de Seine-et-Marne souhaite se doter d'un fonds d'aide exceptionnelle « Seine-et-Marne Entr'aide » dédié aux communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Seine-et-Marne Entr'aide serait destiné à les accompagner par le biais d'une subvention, pour des travaux rendus nécessaires suite à un évènement mettant en péril un bien public, la sécurité des usagers ou l'exercice d'un service public.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative au règlement budgétaire et financier départemental,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 21 décembre 2017 relative au budget du Département pour 2018 et la délibération n° 7/03 en date du 15 juin 2018 relative à la première décision modificative du budget du Département pour 2018,

VU l'avis des Commissions précitées,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter le règlement relatif au fonds « Seine-et-Marne Entr'aide » tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : de subventionner les opérations sur les crédits d'investissements au titre de l'action « contrats communaux »-opération « Seine-et-Marne Entr'aide», créée à l'occasion de la décision modificative n°1 pour 2018 et dans la limite de chaque dotation annuelle.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK
M. Bernard CORNEILLE qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jérôme TISSERAND
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
Mme Isoline MILLOT
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Jean-Louis THIÉRIOT
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne